

lundi 2 octobre 2017

CONTRAT DE PRESTATION

Ce contrat de prestation est établi entre notre société, *Le Petit Baigneur* – D.Y.V. SPRL, et le client repris ci-dessous.

Lors d'une intervention technique, nos prestations sont comptabilisées en régie. Les heures sont comptabilisées départ-retour en nos bureaux-ateliers de Limal.

Le coût de l'intervention est de 53.00 € par heure par technicien et ce hors TVA 21 %. Les équipes techniques sont toujours composées de minimum 2 techniciens.

Le matériel et les accessoires utilisés lors de ces prestations sont comptabilisés en sus.

Pour toute intervention de moins d'une heure, la prestation minimum comptabilisée sera à 106.00 € HTVA 21%

Yvan Lisochub

Gérant

Pour la SPRL

Nom : _____

Adresse : _____

Tél/GSM : _____

Mail : _____

TVA : BE _____

Signature du client

Pour accord,

Conditions générales au verso.